



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-41718>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **24-41718**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : DSI France Travail

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Protection sociale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Maintien en Condition Opérationnelle de l'infrastructure informatique des Systèmes d'Information de France Travail

Description : Le marché a pour objet la fourniture de services visant au Maintien en Condition Opérationnelle de l'infrastructure informatique des Systèmes d'Information de France Travail sur : • Les serveurs Power AIX, X86 ; • Les infrastructures de stockage ; • Les infrastructures de sauvegarde. Il concerne les environnements de : • Production ; • Préproduction (fabrication et qualification) ; • Plan de Reprise Informatique et Plan de Reprise d'Activité. Il couvre la maintenance matérielle de l'ensemble de ce parc, le support logiciel et les prestations d'expertises associées, ainsi que les phases d'appropriation et de réversibilité. La maintenance comprend la fourniture des pièces détachées, les frais de déplacement des agents du Titulaire, ainsi que tout acte lié au marché. Les prestations sont détaillées au cahier des charges.

Identifiant de la procédure : 120f0665-3b60-4c39-8767-fdd48a2bd286

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 50312000 Maintenance et réparation de matériel informatique

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : À titre indicatif, le montant estimé de l'accord-cadre sur sa durée totale est 11 600 000 euros hors taxe. Le montant indiqué est estimatif et

indicatif sur la durée totale du marché. Il n'engage aucunement France Travail sur un volume de chiffre d'affaires. L'accord-cadre ne comporte aucun montant minimum et un montant maximum de 17 500 000 euros hors taxe.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Maintien en Condition Opérationnelle de l'infrastructure informatique des Systèmes d'Information de France Travail

Description : Le marché a pour objet la fourniture de services visant au Maintien en Condition Opérationnelle de l'infrastructure informatique des Systèmes d'Information de France Travail sur : • Les serveurs Power AIX, X86 ; • Les infrastructures de stockage ; • Les infrastructures de sauvegarde. Il concerne les environnements de : • Production ; • Préproduction (fabrication et qualification) ; • Plan de Reprise Informatique et Plan de Reprise d'Activité. Il couvre la maintenance matérielle de l'ensemble de ce parc, le support logiciel et les prestations d'expertises associées, ainsi que les phases d'appropriation et de réversibilité. La maintenance comprend la fourniture des pièces détachées, les frais de déplacement des agents du Titulaire, ainsi que tout acte lié au marché.

Identifiant interne : 0

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50312000 Maintenance et réparation de matériel informatique

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le marché est conclu pour une durée ferme de trois ans. Il entre en vigueur à compter de la date de notification de l'acte d'engagement au titulaire. La notification est constituée par la réception d'une copie de l'acte d'engagement signé par France Travail. Le marché peut être prorogé une fois un an, par lettre recommandée avec avis de réception (LRAR) et/ou courriel envoyé par France Travail un mois avant sa date d'échéance. Le Titulaire ne saurait prétendre à aucune indemnité du fait de la non-reconduction de l'accord-cadre. La reconduction ne peut être refusée par le Titulaire. La durée totale de l'accord-cadre ne peut excéder quatre ans. La cessation des relations contractuelles, quelle qu'en soit la cause, ne met pas fin aux obligations relatives à la propriété intellectuelle et à la confidentialité.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : voir règlement de consultation

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Rappel des critères d'attribution définis au RC - Technique 54 points
Organisation, démarche et méthodes proposées pour la mise en place du marché 16 pts
Dispositifs et organisation proposés pour le service régulier 30 pts
Niveau d'engagement et prise de responsabilité du titulaire 8 pts · Développement durable 6 points
Aspects sociaux 1 pts
Gouvernance RSE & Démarche environnementale 5 pts

Critère :

Type : Coût

Description : Rappel des critères d'attribution définis au RC - Financier 40 points

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 21/05/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Pas encore connu

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Soit contre un acte détachable du contrat dans un délai maximal de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée ; Soit avant la conclusion du contrat sur la base de l'article L.551-1 du Code de Justice Administrative ; Soit après la conclusion du contrat sur la base de l'article L.551-13 du Code de Justice Administrative dans un délai de 31 jours suivant les conditions fixées à l'article R.551-7 du même code- soit par un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses dans un délai

de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur général Adjoint SI de France Travail - 70 rue de lagny - 93100 Montreuil.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : DSI France Travail

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : DSI France Travail

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : DSI France Travail

Numéro d'enregistrement : 13000548109862

Ville : Montreuil

Pays : France

Adresse électronique : asiajuridique.00619@pole-emploi.fr

Téléphone : 000000000000

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : fb595d8c-d3b4-4646-ae9-63e4fd8fe62d - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 09/04/2024 à 15:14

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/04/2024